



Bordereau d'adhésion 2026, Et d'abonnement à la revue « Le Déporté » pour l'UNADIF-FNDIR 38

Je souhaite cotiser et m'abonner à la revue « *Le Déporté* »

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail

Cotisation et abonnement (montant par personne)

- Déportés (abonnement compris) : 100 €
- Internés (abonnement compris) : 70 €
- Familles, veuves et sympathisants (abonnement compris) : 50 €
- Étudiants (abonnement compris) : 15 €
- Abonnement seul à la revue « *Le Déporté* » : 40 €

Montant total versé : €

Rappel : vous bénéficiez d'une exonération fiscale de 66 % sur le montant de votre cotisation ou du don.

Règlement (pour la cotisation et/ou le don)

- Chèque à l'ordre de *UNADIF-FNDIR 38 à adresser à la trésorière* :
Armelle Fouillard – 304 rue de Garibaldi – 69007 LYON

- Virement bancaire

Date : / / 2026

Signature :

Coordonnées bancaires pour virement – Bénéficiaire : UNADIF – FNDIR 38

Banque : LYONNAISE DE BANQUE

IBAN : FR90 3000 2026 5200 0007 0451 H07 - BIC : CRLYFRPP

Merci d'indiquer en libellé de virement : « Cotisation 2026 – Nom Prénom »

Vous souhaitez contribuer à la transmission de la mémoire, rejoignez notre association

Pour nous joindre par mail : unadif38@gmail.com

Notre site internet : www.unadif38.fr